

Clubs de haut niveau

Le Conseil général partenaire performant

Sur la base de critères réaffirmés, une cinquantaine de structures sportives obtenant d'excellents résultats recevront un coup de pouce important qui leur servira à se maintenir voire à progresser.

De tous les Conseils généraux, celui du Val d'Oise est l'un de ceux qui consacre le plus de crédits par habitant au sport. Cette situation résulte du fait qu'il prend en compte toutes les dimensions de ce secteur : loisirs, scolaire, équipements... Bien sûr, il s'intéresse aussi à l'aspect haut niveau notamment en aidant les clubs les plus performants.

Les critères pris en compte

Pour prétendre recevoir le soutien au sport de haut niveau, les clubs doivent répondre à des critères d'éligibilité explique Christophe Durand, président de la commission Sport Jeunesse du Conseil général : "Celui prédominant est le niveau de pratique qui doit impérativement se situer aux plus hauts niveaux. S'ajoutent d'autres critères : le nombre de licenciés dans la discipline sur le plan départemental, le nombre d'athlètes composant la formation première, la propension à former des jeunes évoluant dans l'équipe phare, les déplacements, la part du financement public (notamment celle des intercommunalités),

la capacité à obtenir des sponsorings privés... Au vu des éléments recueillis, et, sur proposition des comités sportifs départementaux, le Conseil général accorde un label élite ou promotionnel assorti d'une subvention majorée aux clubs répondant à ces critères. Il a décidé de revenir au principe d'origine de ce dispositif : pas plus de deux structures concernées par discipline."

48 clubs, 1,4 million d'euros

Pour la saison qui débute, quarante-huit structures bénéficieront de cette marque de reconnaissance. Vingt-six sous le statut élite et vingt-deux sous le statut promotionnel. Des disciplines très



diverses sont représentées : les plus populaires comme les plus confidentielles telles que le hockey sub-aquatique, et le football américain. Les clubs concernés se partageront 1,4 million d'euros (+ 40 000 en un an), le maximum possible étant de 200 000 euros. La volonté a été de mieux aider certains sports collectifs et équilibrer les subventions entre les disciplines et entre les clubs d'un même sport. En retour, les clubs doivent valoriser l'image du Conseil général sur leurs habits, les supports de communication...

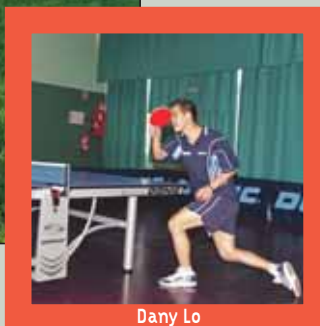
Des cas particuliers

Le Conseil général n'abandonne pas les structures qui ont perdu le statut élite ou promotionnel. Il a institutionnalisé le fait de leur accorder, pendant un an, une aide correspondant à 40 % du montant qu'ils recevaient précédemment pour faciliter la transition. Cinq clubs sont dans cette situation. Par ailleurs, il traite à part les structures ayant un statut juridique particulier (privé, professionnel), comme l'Entente Sannois Saint Gratien en football, en plafonnant son concours.

La parole à Arlette Décret, présidente de l'Association sportive Pontoise Cergy tennis de table

"Notre club a la chance d'avoir une équipe fanion masculine qui évolue au plus haut niveau national (pro A). Cette saison, nous avons terminé au quatrième rang du championnat ce qui nous permet de disputer la prestigieuse ligue des champions

réservée aux seize meilleurs clubs européens à partir du mois de septembre. C'est une première dans notre histoire et pour notre sport dans le Val d'Oise. Je tiens à souligner que nous pourrions compter sur le renfort de : Patrick Chila, numéro 1 français et sur le retour en équipe de Dany Lo, un jeune formé au club et qui s'entraîne au



Dany Lo

pôle France. Jusqu'à présent, nous avons le label promotionnel mais, grâce à nos performances, nous venons d'obtenir le statut élite. Cette aide supplémentaire sera très précieuse évidemment pour notre équipe première mais également pour la formation de nos jeunes, car elle va permettre l'engagement à plein temps de deux entraîneurs qui pourront ainsi renforcer le travail en direction des écoles, ouvrir une section handisport et un nouveau site d'entraînement à Osny." ■